

# MATERIEL DE SECURITE SECURITE

## OBLIGATOIRE A BORD

Ref : division 240.2

Novembre 2025

### BASIQUE (- 2MN)

LES GILETS DE SAUVETAGES : basique 50 N, côtier 100N, semi hauturier et + 150N.

DISPOSITIF LUMINEUX : soit éclairage individuel fixé au gilet, soit une lampe torche.

MOYEN MOBILE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : extincteurs réf 240-A3.

DISPOSITIF D'ASSECHEMENT : écope, seau, pompes à main.

DISPOSITIF DE REMORQUAGE : point d'amarrage et bout de remorquage.

LIGNE DE MOUILLAGE : adaptée au navire.

PAVILLON NATIONAL.

### COTIER (de 2 à 6 MN)

Basique +

GILET DE SAUVETAGE : 100N sauf 50N si la personne sait nager ou en combinaison.

DIPOSITIF DE REPERAGE ET D'ASSISTANCE MOB : bouée fer à cheval ou couronne.

3 FEUX ROUGE A MAIN.

COMPAS MAGNETIQUE : classe A ou B, compensé, éclairé, visible du poste de barre.

CARTES MARINES OFFICIELLES : issu du SHOM ou équivalent, papier ou numérique à jour.

RIPAM

BALISAGE : plaquette ou journal de bord.

## SEMI HAUTURIER (de 6 à 60 MN)

### Côtier +

GILET DE SAUVETAGE : 150N.

RADEAU DE SURVIE : côtier capacité égale ou supérieure des personnes à bord.

MATERIEL POUR FAIRE LE POINT : papier ou numérique.

LIVRE DES FEUX : à jour (journal de bord).

JOURNAL DE BORD : tenu à jour.

DISPOSITIF DE RECEPTION DE LA METEO : radio, satellite, etc.

HARNAIS ET LONGE PAR PERSONNE : longe 3 mousquetons.

TROUSSE DE SECOURS : réf 240-2,16.

DISPOSITIF LUMINEUX RECHERCHE DE NUIT : projecteur de recherche.

VHF FIXE : MMSI, CRR.

### HAUTURIER

### SEMI-HAUTURIER +

<https://dotation-medicale-marine.fr/prestations/plaisance-division-240/RADIO BALISE DE LOCALISATION DES SINISTRES : EPIRB>.

VHF PORTABLE : étanche.

RADEAU DE SURVIE HAUTURIER : - 24H rajouter DRAGBAG, + de 24 H rien ajouter.

---

## LIENS

Division 240 :

<https://www.mer.gouv.fr/sites/default/files/2025-05/division-240-11.10.2024-2.pdf>

PHARMACIE : <https://dotation-medicale-marine.fr/prestations/plaisance-division-240/>

